



Obligation de rendre des cadeaux a son ex

Par **Micha91**, le **26/07/2018 à 10:54**

Bonjour,rnrnVoilà mon soucis : j'ai rompu avec mon ex car on ne s'entendait pas et, là, il me réclame des lunettes de soleil (qu'il a eues gratuitement grâce à sa mutuelle) et un parfum quel que soit son utilisation (même flacon vide) qu'il m'a offert à mon anniversaire. Malheureusement, je m'en suis débarrassée sur un coup de colère quand on a rompu et, là, il me les réclame et, à défaut, de les lui restituer en liquide sinon il ira voir la police. rnrnMalheureusement, je n'ai plus les conversations facebook qui prouvent qu'il me les a offerts. Qu'est ce que je risque ?rnrnMerci.

Par **jos38**, le **26/07/2018 à 12:33**

bonjour. laissez le aller voir la police, ça les fera bien rire. il vous les a donnés, donc c'était à vous.

Par **davidoche**, le **26/07/2018 à 12:59**

Bonjourrn votre ex vous raconter n'importe quoi ,vous ne risquez absolument rien .Comme vous dit jos38, il peut aller voir la police ,ils vont bien rirern vous pouvez dormir sur vos deux oreillesrnBonne journée

Par **Micha91**, le **28/07/2018 à 19:09**

Merci pour vos reponses :)